

Rappel du déroulement PLU

(Plan Local d'Urbanisme)

Avril 2011

 Décision du Conseil municipal de transformer le POS en PLU

- Inadéquation du règlement de POS à l'évolution des demandes
- Mise en place d'un outil de cohérence du développement territorial (SCoT)

Printemps – Automne: 2012

- Définition des orientations municipales
- Réunion publique (10-02-2012)
- Consultation de la population (enquête sur les souhaits d'évolution de la commune
- Elaboration du PADD
 (Programme d'Aménagement et Développement Durables)
- Réunion publique (19-10-2012): Présentation des résultats de l'enquête auprès des habitants et du PADD retenu par les élus

2013

- Présentation du PADD aux « Personnes Publiques Associées » (ScoT, DDT, Com Communes, …)
- Actualisations et compléments d'études techniques (risques, assainissement, captages...)
- Elaboration du Règlement et Plan de zonage du PLU
- 3 ème Réunion publique Règlement et Plan de zonage du PLU (adéquation avec Enquête et PADD)



PLU: Information Concertation

PLU: Information / Concertation

- 3 réunions publiques (-> à ce jour)
- 1 réunion thématique (sur le Centre Bourg)
- Rendez-vous individualisés
- 7 articles dans les Echos de Bramefarine
- 6 Lettres d'information (315 destinataires)
- Affichage public (Panneaux dans les hameaux)
- Site Internet (consultation + doc. télécharg.)



Rappel du PADD

(octobre 2012)

(Plan d'Aménagement et de Développement Durables)

Gérer une augmentation modérée de la population

- Gérer l'espace de façon économe (SCoT,
 Grenelle de l'Environnement)
- Limiter à 3.5 les nouveaux logements/par an (SCoT + PLH Grésivaudan)
- Prendre en compte les limites de ressources en eau (800-850 habitants maxi), soit maximum:+3,5 logements/an
- Préserver le cadre de vie, le caractère agricole et la faible densité de population communale

Habitat

- Privilégier le développement d'un habitat caractéristique d'un village rural
- Transformer des granges en logement (économie terrain)
- Prévoir des logements groupés, pour personnes âgées...
- Offrir quelques logements locatifs publics (jeunes ménages)

Consommation d'espace

- Préserver les espaces agricoles, et les espaces naturels
- Maintenir, les espaces de transition entre les hameaux
- Conforter les hameaux existants, en évitant leur étalement
- Densifier les constructions dans les hameaux, limiter les dents creuses.
- Supprimer les zones NA prévues au POS
- Réduire les surfaces prévues par le SCOT, (rythme d'évolution de la population)

Activité agricole, Tourisme rural et culturel

- Réserver des terres pour préserver le caractère agricole de la commune
- Accompagner l'activité agricole existante ou nouvelle (diversification de production)

- Valoriser la commune et diversifier ses activités culturelles et touristiques
- Accompagner l'implantation d'acteurs du tourisme

Environnement et espaces naturels

- Protéger les milieux naturels et zones sensibles existants
- Valoriser le marais d'Avallon
- Favoriser le recours aux énergies renouvelables
- Favoriser des percées de vue dans chaque hameau
- Inciter les habitants à limiter le recours à des produits chimiques polluants
- Gérer les espaces de transition, éviter
 l'envahissement par la forêt

Ressources en eau, et Réseaux divers

- Protéger les périmètres de captages
- Avoir une gestion économe de l'eau publique
- Améliorer la qualité et dimensionnement du réseau d'eau
- Poursuivre les travaux sur le réseau public d'assainissement

Equipements publics

- Valoriser le patrimoine public existant de la commune
- Poursuivre la réhabilitation de la Tour d'Avallon
- Réorganiser l'ensemble : Mairie et Centre technique municipal (accessibilité personnes à Mobilité réduite)



La Fin du PLU: Prochaines étapes

Echéancier

Prochaines échéances

- Avis des PPA (Personnes Publiques Associées)
- Enquête publique 1 er trim. 2014, recueil des remarques des habitants
- Remarques des PPA, Rapport du Commissaire enquêteur
- Décision finale du Conseil Municipal (intégration totale ou partielle des remarques cidessus) (2 ème trimestre 2014)